

Société des Poètes et Artistes de France
Délégué Régional de Bourgogne
Michel Potier
33 rue de Compostelle, le bourg
Villiers-le-Sec-58210 Varzy
Tél. 03.86.27.35.29
Mob. 06.82.53.92.52
Courriel. Michel.potier05071@orange.fr



«Concours de Poésies de la SPAF Bourgogne 2021» Photo de Jean Lo Verso
(Société des poètes et Artistes de France)

Annotations pour l'ensemble des sections du concours

Les décisions du jury sont sans appel.

Les manuscrits ne sont pas restitués (conseillé d'en garder en double), les recueils et livres (contes, nouvelles, pamphlets, etc.), des participants à la section (n°6), seront restitués lors de la remise des prix, à Coulanges-sur-Yonne.

Aucun envoi rectificatif n'est pris en compte, après la clôture du concours le (31 Mai 2021).

Le jury s'accorde le droit de ne pas décerner un prix (toutes sections), si la valeur des textes est jugée rudimentaire.

Toutes les demandes de renseignements complémentaires, concernant les sections présentées dans ce programme, doivent être accompagnées d'une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur, pour la réponse (ou simplement m'envoyer un courriel), merci.

«Conditions générales»

Les concours sont ouverts à tous les poètes, ou littérateurs domiciliés en Bourgogne, ainsi qu'à celles et ceux des autres délégations de la SPAF (France, Europe), il suffit d'acquérir la qualité de membre abonné, à la Revue Internationale de Culture française "Arts et Poésies", par simple versement de l'abonnement annuel fixé (adhésion comprise), à 40€.

Anonymat: Chaque texte doit comporter un "CODE Clé" composé de 2 chiffres et de 3 lettres, apposé en haut à gauche de chaque œuvre (un seul CODE par candidat), pour toutes les sections, seule la section n°6 ne comporte pas de code. Indiquez aussi en haut et à droite, le numéro de la section.

Envoi: Chaque envoi devra comporter 3 exemplaires de chaque texte, demandé par section, une enveloppe avec la fiche indiquant (nom, prénom, adresse, tél, courriel), de l'auteur, son "code clé" les titres des œuvres, et le numéro de la section. Les Recueils et livres, sont à envoyer en 3 exemplaires (RESTITUÉS À LA REMISE DES PRIX, SUR PLACE).

Joindre 2 enveloppes timbrées (nom, adresse), un chèque avec le montant total (revue, adhésion, participation aux sections choisies), libellé au nom de «Michel POTIER» les envois devront parvenir au plus tard le 31 Mai 2021, à l'adresse indiquée en haut de page, à gauche.

Remise des récompenses: Avec lecture du palmarès, le dimanche 19 septembre 2021, à 14 heures,

À la salle des fêtes de Coulanges-sur-Yonne, place de l'Hôtel de Ville (la Nationale 151 traverse le village), accès facile, parking (accord de principe de Monsieur le Maire Marcel Chevillon), car cette pandémie n'est pas encore vaincue aujourd'hui (mesures barrière de sécurité en place sur et dans les lieux).

Pendant cette manifestation, chaque récipiendaire lira un de ses textes, en recevant son "prix" (des textes courts, svp, merci), prix remis par des "VIP" de l'Yonne et de la Nièvre, ainsi que par la présidente du jury 2021, Madame Claudine Guérin-Mandon. Intermèdes musicaux pendant cette remise des récompenses (médailles, trophées, diplômes), et un livre par participants(tes).

Pot de l'amitié en clôture de ce convivial moment de culture, et de poésie.

Présentation des diverses catégories (2021).

Section n°1: Prix des Poètes de Bourgogne Nivernais Morvan.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté
Fournir un ensemble de trois poèmes (en trois exemplaires), sujet, forme libre.

Section n°2: Prix du Conseil Départemental (poésies classiques).

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté.
Fournir un ensemble de trois poésies classiques (en trois exemplaires), sujet, forme libre

Section n°3: Prix de la Poésie libérée.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté.
Fournir trois poèmes ne dépassant pas quarante vers chacun, en trois exemplaires, thème libre.

Section n°4: Prix Roland Forgeard.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros.
Fournir un poème ne dépassant pas quarante vers (au mieux, 24 ou 28), en trois exemplaires.
Cette année "2021", le sujet proposé cette année est le mot " **Virus**", dans toutes ses formes

Section n°5: Prix du meilleur Conte, Nouvelle, Pamphlet.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, pour le premier (Conte ou Nouvelle), et 1,50 euros, pour les suivants. Fournir (Conte, et Nouvelle), en trois exemplaires (ils ne devront pas dépasser 3 pages dactylographiées).

Section n°6: Prix du Recueil de Poésies, contes, nouvelles, etc. Édités.

Participation: il sera perçu un droit d'inscription de 8 euros, plus trois euros par recueil.
Fournir en trois exemplaires dactylographiés, restitués aux auteurs à la remise des prix.

Section n°7: Prix de la Jeunesse (réservé aux classes de CE1- CE2- CM1-CM2), de la Nièvre et de l'Yonne "Sujet Libre", (Gratuit), un texte par élève en trois exemplaires. Si les écoles veulent s'abonner à la revue "Arts & Poésie" (30 euros annuel), il pourront avoir (gratuitement), les textes des meilleurs, insérés dans la publication trimestrielle, après la remise des "Prix du concours 2021".

Nouveau: section n°8. Prix du meilleur "SLAM".

Participation: il sera perçu un droit d'inscription de 8 euros (thème libre), fournir un texte ne dépassant pas quarante vers (au mieux 24-28 vers), en trois exemplaires.
Section n°9: Prix Anne-Marie Spevak (suite à son départ vers le ciel), fournir un poème ne dépassant pas 40 vers (au mieux, 24 ou 28), en 3 exemplaires, le sujet est libre (pour lui rendre hommage). Il sera perçu un droit de 8€.

Un exemple pour participer au concours de la "SPAF" 2021, est joint au programme. Important: on ne doit pas trouver les mêmes poèmes, dans les recueils, et les autres sections(par exemple, le même sonnet ne doit pas apparaître dans la section classique, et présenté dans le prix du recueil.

Chers poètes, j'attends vos nouvelles œuvres, à vos plumes !
Bien poétiquement.

Michel

Exemple pour participer au concours de la "SPAF" "2021".

En premier, s'abonner à la revue "Art & Poésie" (3 exemplaires par an) 30€ 00.
Pour concourir: être membre adhérent à la "SPAF"
10€ 00.

Total:
40€00.

Abonnement sans concourir (30€00).

Puis, pour concourir, choisir une ou plusieurs sections.

Exemple, section n°1: Prix des Poètes de Bourgogne Nivernais Morvan.

Présenter 3 poèmes différents (en 3 exemplaires chacun).

Soit: un droit de 8€, plus 1,50€ par texte x 3 (4,50€): total 12,50€ pour cette section

Pour les section n° 2-3, c'est la même chose.

Tous les sujets sont libres.

Pour la section n°4: Prix Roland Forgeard: fournir un poème (en 3 exemplaires), et payer un droit de 8€, Le sujet cette année imposé, est, le mot (VIRUS)), sous toutes ses formes..

La section n° 7: Prix de la jeunesse (réservée aux classes de (CE2-CM1-CM2), est "GRATUITE".

Si vous avez choisis ce schéma (Prix de la section n°1 + n°4), il vous en coûtera: 40€ (abonnement + carte membre), + 12,50€ (droit 8€ + 3 fois 1,50€), et 8€, pour la section n°4 (droit), au total 60,50€

Pour la nouvelle section n°8 "SLAM", (idem à la section n°4).

En plus: joindre (deux enveloppes timbrées, avec nom et adresse), le chèque à mon nom (Michel POTIER), un enveloppe (vierge), où se trouvera (une fiche portant le nom et l'adresse du candidat(da auteur(re), un code clé, les titres des (poèmes, nouvelles, contes, pamphlets), avec le nom du prix correspondant (joindre aussi 2 enveloppes timbrées, avec nom et adresse du candidat(date)).

Code exemple: AMI 58 (situé en haut, à gauche des 3 feuilles des divers textes), et en haut, à droite, le n° et le nom de la section, exemple Section n°1: Prix des poètes de Bourgogne Nivernais Morvan.

Pour les recueils: fournir 3 exemplaires (restitués à la remise des prix)), noter seulement le titre du livre et son auteur, sur la feuille jointe dans l'enveloppe.

À noter: pour celles et ceux qui concourent dans une quelconque section, et qui postulent aussi pour le prix du recueil (poésies), il ne faut pas qu'il se trouve un texte faisant partie du livre, que l'on présenterait dans une des (autres sections).

Voilà, merci à toutes et à tous, à bientôt vous lire.

Bien poétiquement.

Michel.

«Concours de la photo insolite»

Cette année, pour les participants(tes), qui le désirent, il sera joint au concours 2021, un concours de la meilleure photo insolite (animaux, lieu, etc.), gratuit (portrait ou photo de gens exclu), **que vous avez prise.**

Il y aura 4 primés(ées), une chez les Dames, un chez les Messieurs, idem chez les écoliers (filles et garçons).

Pour les jeunes de l'école d'Oisy, chaque participant(te), aura un "cadeau"!

Le jury sera composé de 4 artistes (peintre, dessinateur, etc.), qui décideront de récompenser les 4 meilleures photos.

Les artistes reproduiront ces photos selon leur bon vouloir (toile, dessin, etc...).

À la remise des prix, ils remettront leur œuvre aux récipiendaires.

Ces photos, plus l'œuvre associée, pourront se trouver dans un exemplaire de la revue "**Art et Poésie**" de la SPAF.

Pour les personnes intéressées; à vos appareils, saisissez l'instant, gravez l'image!

À bientôt de vos nouvelles.

Très poétiquement.

Michel.